

# NOAILHAC **INFO**



**Dossier :**

## **Dernière tranche des travaux de l'église**

**Le journal d'information de la Mairie**

**Janvier 2017**  
**N° 30**

Numéro  
**Sommaire 30**

## INFOS

- **Éditorial du Maire** p 3
- **Vœux communaux** p 4
- **Repas des seniors** p 4
- **Infos pratiques** p 5
- **Noailhac a accueilli ses nouveaux habitants** p 7
- **Travaux** p 8
- **Aménagement du 2<sup>e</sup> niveau de la salle exposition** p 12
- **Aménagements paysagers** p 14
- **Site internet de la mairie** p 15
- **Eau** p 16
- **Dossier : dernière tranche des travaux de l'église** p 17
- **Infos mairie** p 22
- **Du côté de l'école** p 24
- **Le coin des jeunes** p 27
- **Lu, Vu, Entendu** p 29

## MAG

- **Joseph, une histoire ordinaire** p 31
- **Un vide-greniers accueillant** p 32
- **À la découverte de la faille de Meyssac** p 33
- **Apéritif de fin juillet** p 33
- **Une rencontre autour de tout ce qui roule** p 34
- **Les journées du Patrimoine** p 35
- **11 novembre : exposition sur la Grande Guerre** p 36
- **Une Petite histoire dans la Grande** p 37
- **Le séchoir à châtaignes** p 39
- **Chemins d'autrefois, plaisir d'aujourd'hui** p 40
- **Le rocher de la chèvre** p 41
- **Le Pré Collonges** p 42
- **Une chasse au trésor sur notre commune** p 43
- **Les News des Associations** p 43
- **Tous à vos agendas** p 47

## L'éditorial du maire



**Christian LASSALLE**  
Maire de Noailhac

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour d'excellentes fêtes de fin d'année, et vous souhaite beaucoup de bonheur pour 2017. J'aurai l'occasion de vous le redire plus longuement lors de la cérémonie des vœux municipaux, fixée cette année au samedi 14 janvier.

Au niveau communal, 2016 aura vu la réalisation de travaux routiers importants, à la Rougerie, au Got ou vers la Maison des Étoiles, le début des mises aux normes d'accessibilité inscrites au programme triennal Ad'hap, des travaux d'adaptation de notre école à l'accueil des tout-petits pour mieux répondre aux besoins actuels et à venir.

Autre programme lourd, la dernière tranche des travaux de l'église, pour sa restauration intérieure, est désormais bien avancée, et se terminera, en principe, lors du prochain semestre. Il en ira de même de l'extension au sous-sol de l'aménagement de l'Espace de Découverte, sur le thème de la pierre. L'année 2017 s'annonce donc comme une année charnière, durant laquelle nous maintiendrons un programme routier important, complété par la préparation du Plan d'Aménagement du Bourg révisé, pour 2018/2020.

Toutefois, la commune ne se limite pas aux seuls travaux communaux ! Par exemple, divers dossiers touchant à la protection de notre environnement, à notre sécurité, aux autorisations d'urbanisme ou à l'aménagement du cimetière ont pu progresser.

En ce qui concerne l'intercommunalité, vous le savez déjà, 2017 marquera le début de la nouvelle Communauté de Communes du Midi Corrèzien, réunissant Meyssac, Beynat, Beaulieu et Atiliac, au total 35 communes. Après une période de rodage, cette nouvelle structure s'occupera de sujets ayant un fort impact, comme le PLU.I., occasion de revoir certains aspects de notre Plan Local d'Urbanisme, et d'autres questions liées aux transferts de compétences prévus par la loi NOTRe. Je vous tiendrai informés des évolutions.

Dans l'immédiat, je voudrais remercier tous ceux qui nous aident à progresser dans la conduite des affaires communales, qui font preuve de civisme ou qui créent et entretiennent le lien social. Je pense bien sûr aux élus et à ceux qui contribuent aux travaux des commissions communales ou à tous les bénévoles des associations. Mais, au-delà de ce premier cercle, beaucoup s'emploient à donner une image positive de Noailhac qui séduit de plus en plus les visiteurs.



## Vœux municipaux



CE MESSAGE  
TIENT LIEU  
D'INVITATION

Le Maire et son Conseil Municipal

2017

vous invitent aux vœux municipaux le :  
**Samedi 14 janvier 2017 à 11 heures**  
à la salle des fêtes

## Repas des seniors



Le repas des seniors  
offert par la Municipalité  
aura lieu le :  
**Samedi 25 mars 2017**  
à la Salle des Fêtes

## Mairie de Noailhac

### Horaires secrétariat

Lundi	9h00 - 12h30 13h30 - 16h30	ouverte au public
Mercredi	16h00 - 18h30	ouverte au public
Vendredi	9h00 - 12h00 14h00 - 18h00	Fermée au public ouverte au public
<b>Permanence Maire ou Adjoint</b>		
Lundi	14h00 - 17h30	Rendez-vous sur demande

**Congés de la secrétaire de mairie :  
du lundi 19 décembre  
au lundi 26 décembre 2016 inclus**

### Coordonnées Mairie :

7, rue des Écoles  
19500 Noailhac

Tél/ Fax : 05 55 25 42 09

Mail : [mairie.noailhac19@wanadoo.fr](mailto:mairie.noailhac19@wanadoo.fr)

Site internet : [www.noailhac19.fr](http://www.noailhac19.fr)

Ecole : 05 55 25 37 46

## Naissances



### Chléa BECOT

née le 8 juin 2016, fille de  
Kévin BECOT et Lucie BAUDRY  
domiciliés à La Grange du Treil



### Anna-Lina REDONDO

née le 17 octobre, fille de  
Olivier REDONDO et Monique DULOMPONT  
domiciliés à Leygone.

**Nos félicitations aux heureux parents.**

## Nouveaux habitants



### M. Christophe CAILLY

La Rougerie,  
Gérant du Pré Collonges

## Assistantes maternelles

Mme Eliane COUPÉ – La Doradie  
Tél. 05.55.25.33.51

Mme Fabienne TERRIEUX  
La Cisterne -Tél. 05.55.84.09.77

## Décès

M. **Georges PATRAUX**, domicilié au Bourg,  
est décédé à l'âge de 57 ans.  
Ses obsèques ont eu lieu le 21 juin 2016 au  
cimetière de Sarrazac (Lot).

Mme **Audrey NIGOT**, domiciliée à Brousse,  
est décédée accidentellement le 14 sept. 2016,  
à l'âge de 33 ans.  
Ses obsèques, célébrées à Meyssac le 17 sept  
2016, ont été suivies de l'inhumation au  
cimetière de Noailhac.

**Nous avons également appris le décès de :**

Mme **Marie-Louise Jobard**, née Cognac,  
survenu à l'âge de 73 ans. Ses obsèques ont  
eu lieu le 16 juillet 2016 au cimetière de  
Collonges. Elle était domiciliée à Cosnac.  
« Nanou » est née dans le bourg de Noailhac,  
où elle a passé sa jeunesse.

M. **Dominique BUFFIÈRE** décédé à l'âge de  
52 ans, frère de Monsieur Frédéric Buffière de  
la Guille.

M. **Jean-Claude SAULLE** décédé à l'âge de 59  
ans, fils de Monsieur Jean SAULLE des  
Baladières.

**Nos sincères condoléances aux familles.**

## Les infos pratiques

### Déchèteries Horaires d'ouverture

#### Déchèterie de Cosnac :

Lundi	9h - 12h et 14h - 18h
Mardi	9h - 12h -
Mercredi	9h - 12h et 14h - 18h
Jeudi	9h - 12h et 14h - 18h
Vendredi	9h - 12h et 14h - 18h
Samedi	9h - 12h et 14h - 18h

#### Déchèterie de St Julien Maumont :

Lundi	-	14h - 18h
Mardi	-	14h - 18h
Mercredi	-	14h - 18h
Jeudi	-	14h - 18h
Vendredi	-	14h - 18h
Samedi	9h - 12h et	14h - 18h

### Inscriptions sur listes électorales

Si vous êtes nouveaux résidents à Noailhac, vous devez vous faire inscrire sur les listes électorales de la commune pour pouvoir voter.

**Cette inscription doit se faire au plus tard le 31 décembre 2016, à la mairie, selon les horaires du secrétariat.**

**Permanence inscription liste électorale : samedi 31 décembre de 10h00 à 12h00**

### Élections 2017



#### Élections présidentielles :

**1<sup>er</sup> tour dimanche 23 avril 2017**

**2<sup>ème</sup> tour dimanche 7 mai 2017**

#### Élections législatives :

**1<sup>er</sup> tour dimanche 11 juin 2017**

**2<sup>ème</sup> tour dimanche 18 juin 2017**

### Les N° d'Urgence :

**15 : SAMU**

**17 : Police/Gendarmerie**

**18 : Sapeurs-Pompiers**

**112 : Urgences**

**08 842 846 37 =**

**"08 Victimes"**

### LES ENCOMBRANTS

Cette année 2017, la journée des encombrants aura lieu :

**Le jeudi 13 avril 2017**

Les personnes âgées ou celles qui n'ont aucun moyen de transporter les objets encombrants à la déchèterie, sont invitées à s'inscrire à l'avance en mairie.

Mairie

05 55 25 42 09

(Enlèvement le

13 avril 2017)



### Recevez Noailhac Info par le net

Certains Noailhacois nous ont déjà fait la demande pour recevoir le journal *Noailhac Info* par courrier mail en format PDF couleur.

Si vous aussi vous souhaitez recevoir *Noailhac Info* par mail, faites-en la demande auprès de la mairie (en précisant si vous souhaitez conserver aussi la version traditionnelle papier).



# Noailhac a accueilli ses nouveaux habitants

En 2007, Noailhac comptait 329 habitants et au 1<sup>er</sup> janvier 2016, les chiffres de l'INSEE après le dernier recensement mentionnaient 382 habitants.

L'essor démographique est notable depuis ces trois dernières années. La Municipalité, d'abord par le biais du journal communal le « Noailhac Info », est allée à la rencontre de quelques-unes de ces nouvelles familles, en leur proposant d'exprimer les premières impressions, soit à partir d'un questionnaire, ou plus librement en prenant la plume. Tous ont trouvé temps, disponibilité et gentillesse pour répondre.

Ainsi, trois centres d'intérêts fédèrent une majorité d'entre eux : Noailhac semble en effet être synonyme d'une certaine qualité de vie, dans un environnement préservé, tout proche de Brive et Meyssac. Les jeunes parents ou futurs parents plébiscitent les services de l'école et l'accueil des enfants hors temps scolaire. Enfin nombreux sont ceux qui souhaitent multiplier les occasions de rencontres. Alors « choses dites, choses faites ! » La municipalité a invité le vendredi 9 septembre, à la salle des fêtes, les nouveaux habitants et l'ensemble de la population pour continuer les échanges et favoriser les rencontres.

Cette manifestation, de l'avis de tous fut une réussite, tant par le nombre de participants que par la convivialité. Après le mot d'accueil de Christian Lassalle, chacun s'est librement présenté pour situer notamment son lieu de vie sur la commune. Puis ce fut le tour des membres du Conseil Municipal, des employés communaux, des associations, du restaurant, et des Noailhacois présents qui s'étaient joints à cette manifestation. L'apéritif qui a suivi a permis de poursuivre la rencontre autour d'un verre, échanges de numéros de téléphone, d'adresses d'assistantes maternelles, échanges à propos de l'école, de la ruralité, du patrimoine, invitation à vivre et participer pleinement à la vie locale. Noailhac a été très heureuse d'accueillir ses nouveaux habitants, source de dynamisme pour nos territoires ruraux et véritables valeurs ajoutées pour la commune.

Et chacun de souhaiter les prochaines occasions de retrouvailles, qu'elles soient municipales ou associatives, pour entretenir cet esprit de convivialité et du « Bien vivre ensemble ».



# Travaux

## Petits travaux

Divers petits travaux sont à signaler :

- Mise en place de grilles amovibles par P. Constantin, pour rehausser les bacs de l'évier de la salle des fêtes, trop profonds.
- Remplacement par M. Laffaire de l'évier de la cantine, pour permettre le nettoyage des containers volumineux utilisés pour le transport des repas.
- Changement d'un WC de l'école, adapté aux enfants de maternelle, par M. Laffaire.
- Interventions pour la mise en sécurité électrique à l'école et la mairie par A. Rodriguez.
- Tablettes en bois pour les archives mairie, par l'Entreprise Dubois.

## Travaux routiers

### Voie Communale de La Rougerie

Les travaux sont terminés. Il s'agissait du dernier volet de réfection du secteur.



Trois entreprises avaient été consultées :

Entreprise Freyssinet à Objat : 10 005,00 € H.T, TP Pouzol à Aubazine : 8 407,50€ H.T., Eurovia à Brive : 9 832,70 € H.T.



Après analyse des offres et pondération (valeur technique 60%, prix des prestations 40%), la CAO du 27 juin a proposé d'attribuer le marché à TP POUZOL, ce qui a été validé par le CM à l'unanimité.

**Dernière tranche du programme routier de La Rougerie - Août 2016**

### Rectification du virage du Got (visibilité et accessibilité)

Le hameau du Got connaît un renouveau avec les bâtiments de ferme de Claude Coupé et la maison d'habitation de Christian Coupé. En concertation avec le GAEC Issartier, la mise en sécurité des accès et la rectification du virage du Got, très prononcé et sans visibilité, sont venues accompagner la réfection d'une partie de la chaussée à cet endroit.

Deux devis ont été reçus en mairie : Entreprise FREYSSINET à Objat : 18 489 TTC, TP POUZOL : 14 380,80 TTC. Corrèze Ingénierie a analysé ces deux offres et confirmé que les prestations étaient techniquement équivalentes. Les travaux ont donc été réalisés par l'entreprise POUZOL (11 984 € HT).

Une subvention du Conseil Départemental pour la mise en sécurité routière (35% du montant H.T.) nous a été accordée. Nous avons été informés que cette subvention était financée par... le produit des amendes routières, juste retour des choses !



**Rectification du virage du Got**



# Travaux

## Travaux routiers

### «Point à temps» (budget fonctionnement)

Le CM a choisi Corrèze Ingénierie pour la maîtrise d'œuvre.

- **Voie Communale des Crèbes** à la Maison des Étoiles : 11.416 € HT.

Point à temps vers



- **Chemin du Peyratel**, réalisation d'un fossé maçonné : 872,50 € HT

Déversoir pour canaliser les eaux de pluie vers le fossé.

- **Voie Communale de La Farge** : 2.394,50 € HT.  
En cas d'intempéries, la réalisation sera différée sur 2017.



### Chemin rural de Stolan :

À l'occasion des travaux d'enfouissement de la ligne HT d'ERDF venant de Brive/Cosnac pour alimenter Meyssac/Collonges, nous avons constaté que le tracé apparent passait en fait chez un particulier entre Stolan et la Croix de Stolan. Le chemin mentionné au cadastre, situé à proximité immédiate, avait en fait disparu sous les ronces. Cet ancien tracé a été rétabli par ERDF.

Cependant, le tassement du terrain, puis les pluies, ont causé de petites crevasses qui devront être comblées.

Chemin rural retrouvé de Stolan à la Croix de Stolan - Août 2016

### Rétablissement du chemin de la Croix de Stolan vers Orgnac via les étangs de la propriété St Germain :

L'emprise actuelle de ce chemin, passant par une propriété voisine sans accord du propriétaire, demande à être corrigée. Il s'agit d'une déviation du véritable chemin cadastré, faisant limite à une époque avec la commune de Collonges-la Rouge. Afin de remettre en service ce chemin cadastré, le Conseil Municipal a décidé de rétablir au mieux son tracé. Pour ce faire, il faut procéder à une cession réciproque de terrains entre la commune et M. Floréal ANDRÉS, ce qui entraîne une mise à enquête publique. Interrogée, la commune de Collonges-la-Rouge a confirmé que l'emprise de l'ancien chemin cadastré était bien sur Noailhac.

## Enlèvement des pylones à La Doradie

ERDF est intervenu à Noailhac dans le secteur de la Doradie, pour le démontage de trois pylones de l'ancienne ligne à Haute Tension qui a été remplacée par des liaisons enterrées. Les photos avant/après travaux montrent l'impact dans le paysage.



Avant



Après



Avant



Après

## Prévision de travaux pour 2017

2017 verra la fin des travaux de restauration de l'église et l'extension au sous-sol des présentations offertes par l'Espace de Découverte. Le Conseil municipal prévoit aussi d'arrêter un programme routier, et la préparation du Plan d'Aménagement du Bourg révisé, pour 2018/2020.

### • Voirie communale :

- ✓ Pour le chemin du Got, il s'agit du tracé allant de l'accès depuis la D38 vers le hameau du Got. Le projet doit être actualisé avec l'assistance de Corrèze Ingénierie (CD19) compte tenu des dégradations intervenues depuis, en raison de travaux conséquents réalisés à proximité pour la réfection du virage du Got.
- ✓ Au chemin du Got, pourrait s'ajouter le point à temps du chemin de La Farge, projet attribué mais décalé dans sa réalisation.
- ✓ Dans le secteur de La Rougerie, divers points feront aussi l'objet d'une concertation avec les services du Département (arrêt des autobus de ligne ou scolaires, signalisation routière).

### • Réaménagement de la Cour de l'école et programme Ad'hap (accessibilité):

Ici aussi, le détail d'exécution et les coûts seront réexaminés, pour réduire le niveau des premières estimations. Ces travaux intégreront aussi le programme « année 2 » de notre Ad'hap consistant notamment en une rampe d'accès pour l'entrée de la classe, une place de parking handicapé, des cheminements rectifiés depuis la cour vers la mairie.

### • Réseau de collecte d'eaux pluviales :

Le projet consiste à alléger le réseau de collecte unitaire (eaux usées et pluviales), rue de la Liberté vers la rue de la Queyrie, en canalisant les eaux de ruissellement qui drainent des graviers dans la station de relevage, détériorant les pompes. À coupler, au droit de l'église, avec l'étude d'un réseau électrique enterré pour l'éclairage extérieur de l'église. Nous devons commencer par des études et vérifier notre capacité de financement pour une réalisation en tout ou partie sur 2017.

## Prévision de travaux pour 2017 (suite)

### • Cimetière :

Lors de sa réunion du 18 Novembre dernier, le Conseil municipal a décidé la création, dans le nouveau cimetière, d'un columbarium, un jardin du souvenir et des cavurnes (concessions de 1mx1m).

Les entreprises de pompes funèbres consultées ont donné des idées d'aménagement, avec une révision de certaines implantations de concessions pour prévoir la création d'allées « cavurnes ». Un plan d'aménagement, consultable en mairie, a été approuvé par le Conseil.

Pour 2017, il est prévu la réalisation par l'entreprise Funémarbre à Brive d'un columbarium de 4 cases, un jardin du souvenir avec flamme, 1 banc et 1 cavurne, pour 5.136 € TTC. Déduction faite des subventions DETR et CG19, il restera 3.107,70 € à la charge de la commune, sachant que le caveau cavurne réalisé sera proposé à la vente.

### • Acquisition d'un terrain du Département zone de l'abribus du bourg, en bordure de la RD 38 :

Cette parcelle, cadastrée AL 315, pour une contenance de 1.598 m<sup>2</sup>, est située sur l'une des entrées principales du Bourg. Sur proposition du CD19, le Conseil a décidé l'acquisition de ce terrain, de façon à en maîtriser l'utilisation conformément aux règles définies au PLU (classement en zone N- Naturelle) et aux orientations du P.A.B. À l'entrée du bourg, il s'agit d'un espace paysager, à préserver de transformations altérant les caractères existants, tout en maintenant la visibilité et la sécurité de cet accès à la RD38.

### • Révision du P.A.B. :

Le Conseil municipal souhaite une actualisation de l'étude réalisée il y a quelques années par le Bureau Indigo et le cabinet Dejante, pour se concentrer sur les secteurs : rue de la Liberté+ Place d'Astorg (étape 1), Place de l'Église (étape 2), Place des Noyers et divers autres selon ressources (étape 3).

Nous avons demandé une assistance à Corrèze Ingénierie pour :

- réactualiser le chiffrage existant, afin de nous aider à cadrer notre potentiel de réalisation selon la typologie des travaux envisagés ;
- lancer la consultation d'une nouvelle maîtrise d'œuvre.

### • Limitation de la durée de l'éclairage public

Le CM a pris une délibération autorisant la limitation de la durée de l'éclairage public dans le Bourg et à La Doradie, dans un souci d'économie d'énergie et de limitation de la pollution visuelle la nuit. Une étude va être lancée pour vérifier aussi l'intérêt économique d'un éclairage par leds.

## Classement de la voirie communale

À la suite de divers contacts avec la DDT, la commune a adopté un nouveau classement de sa voirie, plus en ligne avec la réalité.

En effet, certaines voies ont, pendant très longtemps, été considérées comme de simples chemins ruraux, alors, qu'au fil des ans, l'usage a évolué et la commune en a amélioré l'assise et l'entretien. La distinction entre chemins ruraux et voies communales méritait donc d'être revisitée, notamment parce que ce classement a une incidence sur certains postes de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), en particulier la Dotation de Solidarité Rurale, dans sa composante « péréquation ». La DGF qui nous est versée contribue fortement à alimenter les finances de la commune, et c'est un poste que l'État a sérieusement réduit ces dernières années au titre de l'effort de diminution du déficit public.

Les propositions du comité technique créé à cet effet ont donné lieu à une délibération du Conseil municipal qui a décidé de porter le linéaire de voirie communale de 12,7 km à 24,2 km. Cette décision vient d'être entérinée par le cabinet du Préfet. La longueur des chemins ruraux est, de ce fait, retombée à 2,9 km.

Le classement réalisé n'a pas d'effet sur nos charges d'entretien qui résultent simplement des dégradations objectivement observées et de notre capacité financière à y faire face.

D'autre part, le linéaire ainsi défini ne sera pas affecté dans le futur par le classement d'une partie des routes en « voirie d'intérêt communautaire ». En effet, cette évolution prévue dans le cadre de la nouvelle Communauté de Communes du Midi Corrèzien, n'affecte pas la propriété des voies concernées qui resteront du domaine des communes.

# Aménagement du 2<sup>e</sup> niveau de la salle d'expo

Rappelons que ce nouveau programme couvrira principalement les panneaux d'infographie sur le thème du patrimoine bâti et de la pierre, l'organisation des vitrines et l'exposition de très beaux objets en pierre taillée (saloir, évier, bac, dalles, supports, etc...), la signalisation routière (départementale et communale), l'aménagement extérieur de l'Espace de Découverte (enseignes et bancs).

Ce programme a fait l'objet d'appels d'offres pour tous les corps de métiers concernés et un dossier de demande de subvention LEADER, qui devrait financer 80% des montants HT., a été soumis au Groupe d'Action Locale (GAL) qui instruit les demandes sur fonds européens.

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le plan de financement proposé :

Subvention LEADER (80% du HT) : 14.618 €

Fonds libres de la commune : 7.210 €

TOTAL (TTC) : 21.828 €

(TVA récupérable)

Les commandes de travaux ont été lancées. La menuiserie est terminée (rampes et placard), ainsi que les clous podotactiles, le windflag, les panneaux de signalisation routière qui sont maintenant posés par le Département et notre cantonnier.

Une réunion de concertation organisée par la mairie, s'est tenue le 8 Octobre dernier pour déterminer le contenu des panneaux intérieurs.

Leur composition sera un chantier de l'hiver.

L'été dernier, quelques grosses pièces en pierre ont été mises en place : un bénitier très ancien, un évier d'une cuisine d'autrefois, des dalles de pavage en grès, un saloir en calcaire, une meule sur son support, des bacs de diverses tailles. Plusieurs habitants ont offert ces objets, témoins de notre passé et se sont mobilisés pour les transporter et les mettre en place, et ce n'était pas une mince affaire ! Pour leur aide ou leurs dons, merci à Raymond et Jean-Marie Jaladi, aux familles Beylie-Ceyral, Serrager, Terrieux, Barandiaran, Béliard, Pannier, Mézan, Armani-Peyrat, Chabreyroux, Andrès, Thiaucourt, Lassalle-Germane, ...

Grâce à Marie-Rose Barandiaran, une fidèle de l'association NMP, son cousin, Claude Béliard, ancien chef des pierriers du Louvre, spécialiste de la restauration de monuments historiques de Paris, a fait don d'une importante collection d'outils qu'il utilisait pendant sa vie active.

La cuve à vin offerte par Monsieur et Madame Pannier a été traitée et sera prochainement remontée pour agrémenter la cave.

Rappelons que l'entrée de l'espace de découverte est libre et gratuite, ce qui n'est pas le cas des musées des alentours. Aussi, sur une idée de Noailhac Mémoire et Patrimoine, une comports a été placée au milieu de la cave, pour recueillir une éventuelle participation des visiteurs qui peuvent en même temps tester leur adresse, après avoir lu une histoire de Marie-Rose Barandiaran et Raymond Jaladi : «Le rocher de la chèvre» (voir dans le Mag). Cet argent sera utilisé pour la promotion de l'espace de découverte : flyers, affiches...



Les installations de l'été

# Aménagement du 2<sup>e</sup> niveau de la salle d'expo

Le livre d'or disposé dans la salle de géologie se remplit et les appréciations des visiteurs sont très encourageantes. Voici quelques exemples

C'est très agréable de trouver des expositions accessibles

De passage à Noailhac nous avons été enchantés de visiter votre beau musée.

Le 30/10/2016 Paulette et François  
SERVOIS

Belle exposition dans ce village  
Mr et Mme Malecki

Belle expo dans ce très beau village chéri par mon père...  
Jacqueline Faroux Lamour

Très joli village dans un cadre merveilleux.  
Exposition intéressante et très bien présentée.  
Le 13.11.2016 Jean-Marcel et Hélène Touyrenie

Thank you for the excellent geological explanation. Too rare!  
Mr + Mrs Smith

Merci et bravo à la commune de Noailhac pour cette belle exposition dans ce petit village admirablement restauré.

M. LORENTZ  
Goffe de la Faye

Très beau travail - très belles recherches !!!  
Renée d'Amey

Le 26/10/2016 -  
Belle surprise pour votre exposition dans ce village charmant - Laurent et Christine des Vosges vous remercient - cordialement -

Le bonheur n'est pas que dans le pré il est aussi ici ! Jean-Jacques Bédard

Le 29/10/2016  
 quel plaisir de voir ce musée en pleine évolution ! On va essayer notre adhésion séance tenante... Merci à Noailhac pour son dynamisme ! Baris-Pore

## Nouveaux fossiles pour la salle d'exposition

En août 2016, Guy et Maryse Chantepie, qui animent régulièrement l'Espace de Découverte Géologique, ont enrichi nos collections de plusieurs fossiles, de petites ammonites (Toarciens), provenant de Chauffour et surtout une pièce très rare dans la région : **un groupe de crevettes du Sinémurien**.

Ce fossile leur a été remis par Madame M. Boutang et Patrick Gomme de Chauffour qui en font don à notre musée. Ils ont fait cette découverte lors de travaux dans leur propriété. Nous les remercions pour cette généreuse contribution.



Groupe de Crevettes (Aeger?)

# Aménagements paysagers

## Convention avec l'IME de Meyssac :

L'IME de Meyssac a contacté la commune, courant septembre, afin de proposer les services de ses élèves pour des aménagements paysagers, seuls les achats de fournitures ou végétaux restant à la charge de la commune. Le Maire et le 2ème adjoint, Patrick Serrager, ont rencontré l'éducateur en charge des élèves et lui ont fait des propositions de travaux d'aménagements paysagers dans le bourg :

- talus le long de la place du 11 novembre
- Fleurissement des parterres devant la mairie
- Aménagement d'un massif au « boviduc » (entrée Sud-Est du Bourg).

Une convention a donc été signée avec l'IME. Les jeunes interviennent sur la commune chaque mardi et/ou jeudi en période scolaire. Ils sont encadrés par David Causse qui a défini avec eux des programmes d'action.

Ce type de collaboration est une opération gagnante pour les deux parties. Pour la commune, c'est l'occasion d'accélérer des projets que nous avons du mal à mettre en oeuvre du fait d'une disponibilité limitée de notre cantonnier.

Pour l'IME, l'opération est particulièrement recherchée car elle permet de mettre les élèves dans des situations réelles d'exécution de projets, où ils s'investissent en groupe et interagissent avec leur environnement. Le contexte du premier projet, près de la ferme d'Alain et Didier Lestrade, avec la proximité des animaux, est décrit comme un vrai « plus » par David Causse.

Les jeunes font preuve d'un bon entrain et leur travail peut déjà s'apprécier, comme on peut le voir sur nos photos.



**Le chantier dans le prolongement de la Place du 11 novembre**



# Site internet de la mairie

**NOUVEAU**  
**SITE WEB**

## Site internet de la mairie : [www.noilhac19.fr](http://www.noilhac19.fr)

Le nouveau site internet de la mairie a été entièrement revisité et complété l'été dernier. Les usagers peuvent désormais y trouver l'essentiel des informations concernant la commune. N'hésitez pas à « naviguer » sur ce site disposant de nombreuses rubriques pratiques et administratives pour vos démarches ou simplement un accès à la réglementation en vigueur, aux dispositions du Plan Local d'Urbanisme de Noailhac, aux comptes-rendus des réunions du Conseil municipal, aux anciens Noailhac Infos, aux informations sur l'école, etc...  
Corrélativement, la mise en ligne de l'ancien site a été supprimée.

**Mairie de Noailhac**

Accueil Mairie Infos pratiques Patrimoine Tourisme Agenda Contact

**Bienvenue sur le site de la Mairie de Noailhac**

**VIVRE À NOAILHAC**  
Présentation, Infos pratiques...  
En savoir plus

**DÉCOUVRIR NOAILHAC EN QUELQUES TRAITS**  
Histoire, Environnement.  
En savoir plus

**MAIRIE**  
EN RAISON D'UN IMPRÉVU LA MAIRIE SERA  
En savoir plus

**L'ACTUALITÉ À LA UNE**  
Tous à vos Agendas  
En savoir plus

**DÉMARCHES ADMINISTRATIVES / PAIEMENT EN LIGNE**  
PAIEMENT EN LIGNE CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT  
CARTE GRISE DÉCLARATION NAISSANCE / MARIAGE

**AGENDA DE LA COMMUNE**

**LES CONSEILS MUNICIPAUX**

**LE NOAILHAC INFO**  
LE NOAILHAC INFO LIVRET BI-ANNUEL SUR L'ACTUALITÉ DE LA...  
Consultez

**HÉBERGEMENT / RESTAURATION**  
VENEZ DÉCOUVRIR LES HOTELS, RESTAURANTS ET AUTRES...  
Consultez

**LES CHEMINS DE RANDONNÉES**  
...  
Consultez

Site proposé par Communauté

Mairie de Noailhac  
7 rue des Arcs  
23000 Noailhac  
Tél. 05.55.25.42 08  
Fax. 05.55.25.42 08  
Email

Service de 09:00 à 12:30 et de 13:30 à 18:30  
Municipalité de 10:00 à 18:30  
Membres de 14:00 à 18:00  
Municipalité de la nuit de 14:00 à 17:00 sur  
un rendez-vous en dehors de ces horaires

www.noilhac19.fr

**Infos pratiques** **Patrimoine Tourisme** **Agenda**

Démarches administratives / Paiement en ligne

Ecole et garde d'enfants

Agriculture, artisanat et commerces

Ordures ménagères

Cimetière

Assainissement

Transports public, accessibilité

Informations logement

Réglementation en vigueur

Numéros d'urgence

Présentation du Regroupement Pédagogique (R.P.I.)

Inscriptions

Projet Éducatif et Activités périscolaires

Transport scolaire

Blog de l'école de Noailhac

Comptes-rendus du conseil d'école

Association des Parents d'Élèves

Centre de loisirs

Assistants maternelles

## Fusion des Communautés de Communes

La fusion des Communautés de Communes de Beynat, des Villages du Midi Corrézien (Meysac) et du Sud Corrézien (Beaulieu) + la commune d'Altilac sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

L'arrêté du Préfet établi en ce sens a été transmis aux intéressés. Le nom de cette nouvelle Communauté de Communes a été décidé en conférence des maires du territoire concerné : **Communauté de Communes du Midi Corrézien**. Le siège se situera à Beaulieu, le directeur sera Monsieur Hakim Djafar. Un nouveau bureau ainsi qu'une nouvelle gouvernance seront mis en place début janvier et votés par les 59 délégués de communes (2 délégués pour Noailhac).

Les compétences de cette Communauté de Communes regrouperont celles des anciennes Com-Com, à savoir :

### Compétences obligatoires :

- Aménagement de l'espace communautaire
- Actions de développement économique,
- Tourisme et culture.

### Compétences optionnelles :

- Habitat et cadre de vie
- Voirie d'intérêt communautaire
- Environnement SPANC
- Politique sociale
- Aménagement numérique
- Politique sportive.

## Fusion des Syndicats

La fusion des Syndicats (Syndicat des Eaux de Roche de Vic, Syndicat BBM eau, SIERB Beaulieu) sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Ce nouveau syndicat s'appellera **BELLOVIC**.

L'arrêté du Préfet pris dans la première semaine de décembre, stipule la reprise intégrale des compétences des trois syndicats actuels, à savoir :

- Eau – Production
- Eau – Distribution
- Assainissement collectif du SIERB
- SPANC du SIERB
- Equipement touristique du SIERB
- Voirie rurale du SIERB.

En 2017, les compétences SPANC et Equipement touristique seront transférées à la Communauté de Communes du Midi Corrézien.

Le siège sera à Meysac et regroupera le personnel des trois syndicats existants. Un nouveau bureau, ainsi qu'une nouvelle gouvernance seront votés par les délégués des communes au cours du mois de janvier 2017.

## Rapport Qualité-Prix de l'eau du Syndicat de Roche de Vic pour l'année 2015

Comme chaque année, le conseil municipal a délibéré sur le rapport annuel prix et qualité du service public d'eau potable.

**Production** : l'année 2015 se caractérise par la mise en service de la station de la Grèze (BBM eau) à partir du mois d'avril. **6077 branchements répertoriés**.

**Volume facturé** : 533 142 m<sup>3</sup>, soit une augmentation de 6,8 % par rapport à 2014. Consommation moyenne d'un abonné : 84 m<sup>3</sup>/an.

### Caractéristiques réseau :

Longueur canalisations principales : 635 km.

Rendement du réseau : 75,8 %, soit 1 % d'augmentation par rapport à 2014.

106 fuites ont été réparées sur le réseau.

**Qualité de l'eau** : 100 % des analyses bactériologiques sont conformes.

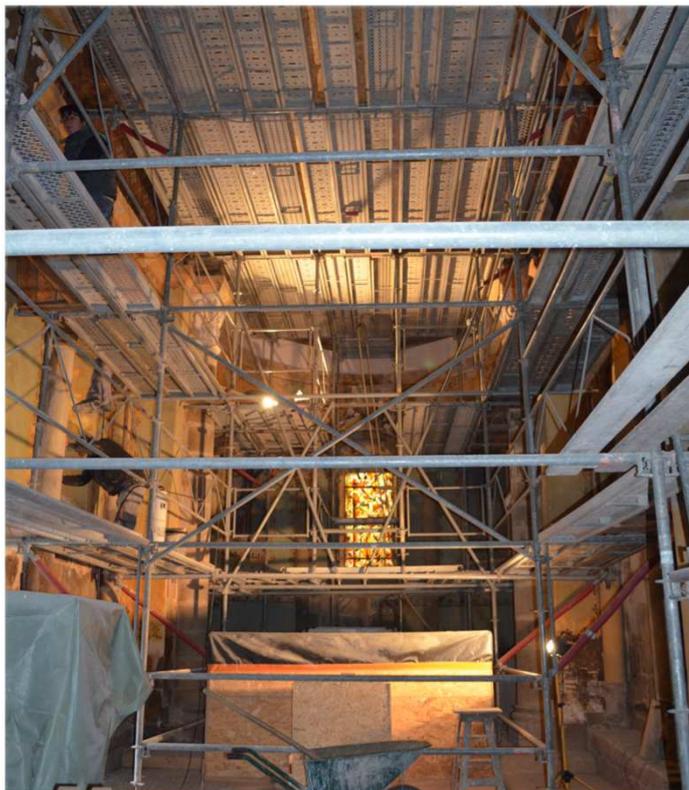
**Travaux réalisés par le syndicat** : 654 712 €, soit la totalité des renforcements du réservoir de l'Escurotte.

**Prix de l'eau** : il a baissé de 4 centimes/m<sup>3</sup> entre 2014 et 2015, s'établissant toutes taxes comprises à 4,39 €/m<sup>3</sup> pour une consommation de 84 m<sup>3</sup>.

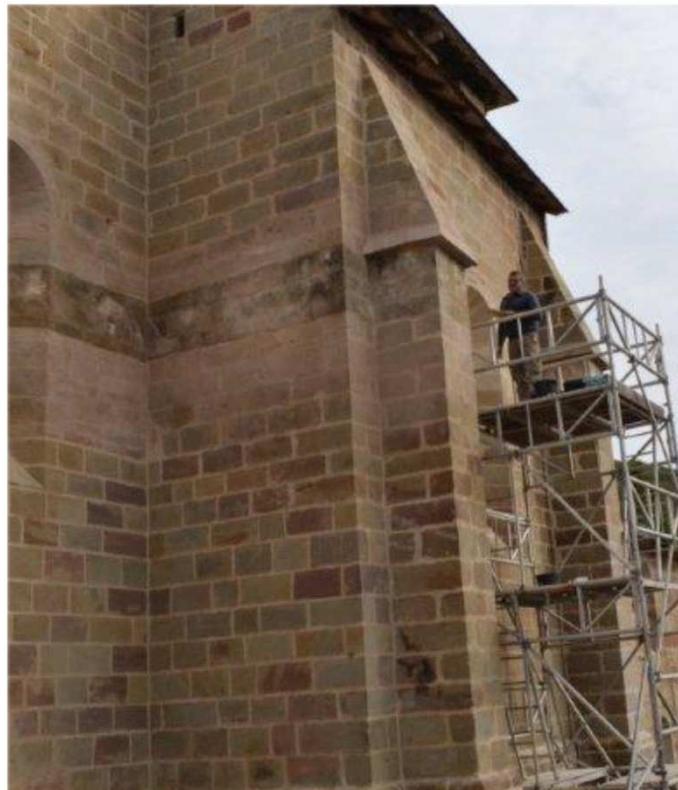
# Dossier : Dernière tranche des travaux de l'église

La réception des travaux de la tranche 1 a été réalisée pour l'intégralité des corps de métiers, mais le retard de quelques entreprises pour la fourniture des décomptes définitifs a décalé la clôture de cette tranche.

La restauration intérieure de l'église (seconde tranche), représentant des engagements à hauteur de 400.000 € HT, se poursuit. Les interventions particulièrement minutieuses expliquent une progression assez lente.



L'intérieur de l'église



Fixation de la litre funéraire extérieure

## Peintures et décors

Les travaux n'ont pas été interrompus pendant l'été. Le peintre décorateur, Vladimir Halalau a pu faire tous les traitements nécessitant l'emploi de produits volatiles. Il a d'autre part ravivé la litre funéraire extérieure que l'on distinguait à peine.

La rénovation des peintures du 19<sup>e</sup> siècle est bien engagée. Des fragments de décors anciens, du Moyen-âge ou du 17<sup>e</sup> siècle ont été mis à jour.

Devant l'ampleur de la tâche, il a été demandé au peintre de s'adjoindre les compétences nécessaires pour assurer le respect des délais.



Les peintures du 19<sup>e</sup> siècle retrouvent leur éclat



# Dernière tranche des travaux de l'église

## Peintures et décors (suite)



**Peintures du Moyen-âge découvertes derrière les stalles du chœur.**



**Blason d'un Maréchal de Noailles retrouvé sur une litre funéraire dans la nef.**

## Maçonnerie

Les travaux de maçonnerie intérieure sont toujours en cours. L'entreprise SOCOBA a consacré beaucoup de temps à des travaux de consolidation, à la purge de parties cimentées et aux reprises d'enduits sur les colonnes.

Quelques désordres ont été constatés dans le chœur. Des fissures importantes sont en cours de traitement. La reprise de plusieurs arcs de voûtes et baies de l'abside est nécessaire pour assurer un support de qualité aux enduits et décors à reprendre.



**Consolidations et traitement des fissures dans le chœur.**

# Dernière tranche des travaux de l'église

## Maçonnerie (suite)



Les marques des tailleurs de pierre sont visibles sur les pierres nettoyées de la voûte.

Les joints des colonnes sont débarrassés du ciment, remplacé par un mortier à la chaux.

## Restauration/Consolidation pierre

Elle est réalisée par l'entreprise Morisse Marini qui procède au nettoyage des chapiteaux.



Les chapiteaux du chœur sont recouverts d'un « cataplasme » destiné à nettoyer la pierre.



## Menuiserie

L'entreprise DUBOIS a terminé le plafond de la sacristie. Les planchers restent à réaliser. Les escaliers et la tribune du narthex, de même que le chemin d'accès au clocher, sont posés. Les fenêtres sont en cours de pose après peinture. La remise en état des portes extérieures est différée jusqu'à la fin des travaux.

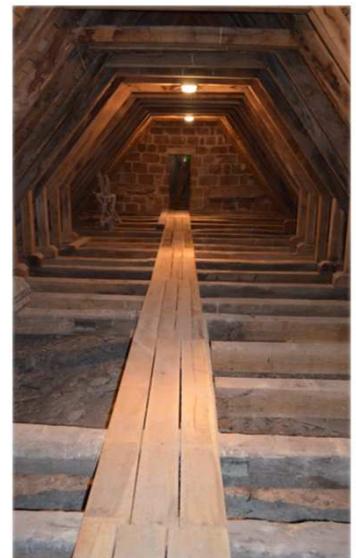


Le plafond de la sacristie en cours d'exécution.



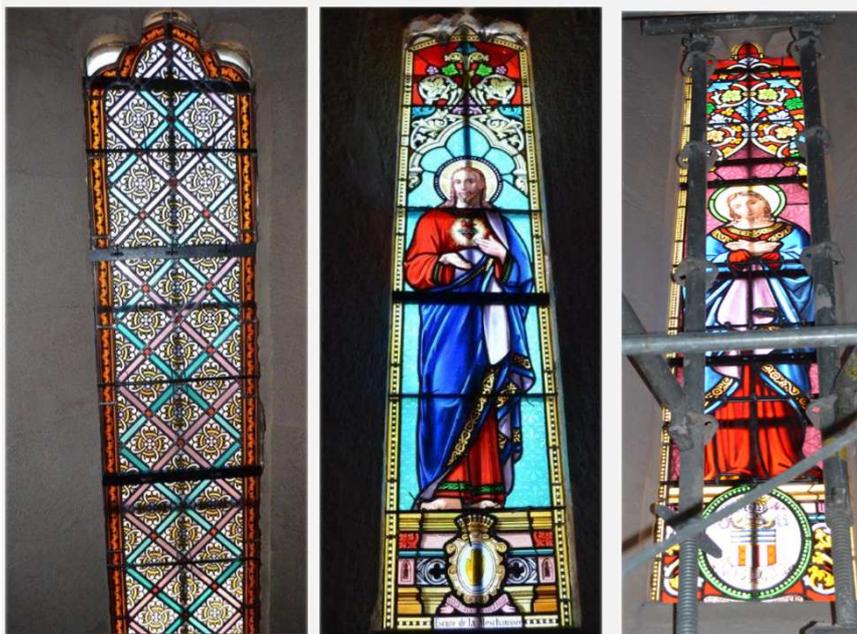
L'escalier d'accès au clocher est fermé par un portillon pour en condamner l'accès au public.

Un chemin de planches est fixé au-dessus de la voûte pour l'accès au clocher.



# Dernière tranche des travaux de l'église

## Les vitraux



Les vitraux ont été installés à la fin de l'été. Les études puis l'exécution ont été réalisées par l'entreprise GUINOT et validées par Monsieur Manciulescu, l'Architecte en Chef responsable de la restauration. Il a cependant fallu demander à cette entreprise de s'associer à un confrère pour limiter son retard d'exécution. C'est l'entreprise MARTIN/DEPLAT qui a assuré la mise en place.

Ces artisans d'art ont notamment réalisé le vitrail de la nef, côté ouest, très endommagé. Un remarquable résultat.



L'état du vitrail avant restauration



Une étape de l'étude



Le vitrail restauré

## Les vitrages du narthex

Les derniers vitrages viennent d'être posés par l'entreprise DUBOIS.

Le narthex, qui correspond à l'ancien château, ne comporte pas de vitraux historiés mais des fenêtres en verre soufflé feuilleté, en place à l'ouest et au nord. Côté sud, les deux fenêtres de l'ancien château au-dessus du portail d'entrée sont équipées de vitreries à bornes (avec attaches en plomb), comme l'oculus des anciens combles du narthex. Toute la vitrerie à bornes a été réalisée par l'entreprise Guinot.



Fenêtre du narthex, côté ouest



Fenêtres à bornes

# Dernière tranche des travaux de l'église

## Subvention pour les vitraux

L'association Noailhac Mémoire et Patrimoine vient de verser 7.000 € à la commune à la suite de la pose des vitraux restaurés.

Il s'agit de la subvention accordée par la Fondation Crédit Agricole Centre France pour la restauration des vitraux, qui avait été placée en dépôt chez NMP, chargée de suivre la réalisation et de s'assurer de l'affectation des fonds.

## Les cloches



Fin 2014, au début de la restauration extérieure de l'église, les cloches avaient cessé de sonner. Le beffroi qui les supporte a été refait et elles ont été réinstallées en novembre 2015. Les travaux d'électrification des cloches sont terminés.

Après de nombreux essais, elles ont été remises en service le 5 septembre 2016 par l'entreprise BROUILLET de Noailles qui en assure l'entretien.

Trois fois par jour : à 7h, 12h et 19h, ce son familier redonne aux habitants du bourg et de la périphérie des habitudes inscrites dans leur mémoire. Plus besoin de regarder sa montre pour savoir s'il est l'heure de préparer les repas. Souvenir d'enfance pour les uns, agréable musique pour les autres, la sonnerie des cloches est un incontournable de nos campagnes.

## Retable/tabernacle

Le dégagement des peintures de surface et l'étude faite par l'atelier Beaubier-Cherprenet donnent des résultats intéressants, nous encourageant à rechercher la restitution des polychromies d'origine. L'examen se poursuit. Le niveau d'exécution sera défini de concert avec Mme Combrouze, Conservatrice du Patrimoine auprès du CD19 qui subventionne ces travaux à 60%.

Voici un aperçu d'un élément du retable en cours de restauration (rappelons qu'il était entièrement recouvert d'une peinture marron). Les résultats sont étonnants !



## La souscription publique

La souscription publique, conduite en liaison avec la Fondation du Patrimoine, se poursuit avec succès. L'association Noailhac Mémoire et Patrimoine contribue fortement aux dons, mais beaucoup de particuliers soutiennent aussi cet effort.

Début décembre, ce sont plus de **400 dons** représentant plus de **80.000 €** qui ont été enregistrés par la Fondation du Patrimoine (bilan depuis l'ouverture de la souscription fin 2012).

D'autre part, la Fondation du Patrimoine vient de verser 7.000 € sur les 23.000 € d'abondements promis à la commune sur la première tranche de travaux.

La municipalité observe avec reconnaissance toute la pertinence de cette action qui allège d'autant les finances communales.

La grande banderole d'appel à la souscription publique, qui est restée placée pratiquement quatre ans au pied de La Doradie, en bordure de la D38, vient d'être déplacée. Elle est désormais sur les grilles du chantier, Place de l'Église, où elle devrait avoir un meilleur impact sur les visiteurs qui font le détour.

**La souscription se poursuit.**

## Information chiens errants

Une lettre circulaire a été envoyée à tous les habitants du secteur de Brousse-Stolan-La Guille-Ornac, les informant de plaintes régulières concernant la circulation de chiens divaguant sur les hauteurs de la commune.

Une enquête de gendarmerie a été diligentée suite à une plainte concernant l'agression de plusieurs moutons (un mouton tué et plusieurs blessés), sur la commune de Collonges, en limite de notre commune.

Sans préjuger des résultats de cette enquête, les propriétaires de chiens sont invités à être vigilants et à ne pas laisser divaguer leurs animaux.



## Élections

Service départemental de communication interministérielle de la Corrèze

Tulle, le 10 novembre 2016

**COMMUNIQUÉ - PRESSE**

**Pour voter en 2017, je m'inscris sur les listes électorales #OuiJeVote**

**Pourquoi s'inscrire sur une liste électorale ?**

Pour ne pas manquer les rendez-vous électoraux de 2017 ou d'éventuelles élections partielles qui seraient organisées dans votre commune ou votre département en 2017, vous devez être inscrit sur la liste électorale de votre commune. L'inscription sur les listes électorales est d'ailleurs obligatoire.

Cette inscription vous permettra également de recevoir votre carte d'électeur, sur laquelle figure l'adresse de votre bureau de vote.

Les prochains scrutins sont l'élection présidentielle des dimanches 23 avril et 7 mai 2017 et les élections législatives des dimanches 11 et 18 juin 2017.

Contact presse  
Isabelle POUGEADE  
05.55.20.56.75 - fax : 05.55.20.73.43  
isabelle.pougade@correze.gouv.fr

1 rue Souham - BP 250 - 19012 Tulle cedex. Standard : 05.55.20.55.20 - Télécopie : 05.55.20.73.43  
Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>

Facebook Twitter

## Objets trouvés

- Un gilet avec fermeture éclair, capuche, gris-vert, taille XL marque JULES
- Une paire de lunettes de vue

## ADIL

Pour toutes questions relatives aux logements, locations, assurances et collocations, pour tout savoir sur vos droits, ayez le réflexe de contacter l'ADIL.

ADIL

Association Départementale d'Information sur le Logement

62 av Victor-Hugo 19 000 TULLE Tél : 05.55.26.56.82 Fax : 05.55.26.00.99  
adil19@wanadoo.fr

## Vins AOC Corrèze

L'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO) soutient actuellement le projet de définition d'une aire géographique de production de vins d'A.O.C. "Corrèze" ainsi que d'un périmètre autorisant l'appellation "Vin de paille" (pour le vin paillé).

La commune de Noailhac fait partie du périmètre dans les deux cas. Une affiche en mairie donne plus de détails.

Il ne reste plus beaucoup de vignes sur notre commune !... Mais, sait-on jamais ?

## Une date à retenir :

**Aïcontis**  
Festival du fantastique et de l'imaginaire  
**Branceilles**  
**Korrigans et Farfadets**  
Samedi 7 et dimanche 8 Octobre 2017  
Association Aïcontis 19500 Meyssac / aicontis.festival@gmail.com No pas jeter - IPN

### Autorisation de sortie du territoire d'un mineur

À compter du 15 janvier 2017, un mineur voulant quitter le territoire français non accompagné par le titulaire de l'autorité parentale devra être muni d'une autorisation de sortie du territoire, délivrée par le titulaire de l'autorité parentale. Décret n°2016-1483

L'autorisation de sortie du territoire par un titulaire de l'autorité parentale prévue à l'[article 371-6 du code civil](#) est rédigée au moyen d'un formulaire dont le modèle est fixé par un arrêté conjoint du ministre de l'intérieur, du garde des sceaux, ministre de la justice, et du ministre des outre-mer. Ce formulaire comporte les mentions suivantes :

- 1) Les nom, prénoms, date et lieu de naissance de l'enfant mineur autorisé à quitter le territoire ;
- 2) Les nom, prénoms, date et lieu de naissance du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'autorisation, la qualité au titre de laquelle il exerce cette autorité, son domicile, sa signature ainsi que, le cas échéant, ses coordonnées téléphoniques et son adresse électronique ;
- 3) La durée de l'autorisation, qui ne peut excéder un an à compter de la date de signature.

Le formulaire mentionné, dûment renseigné et signé, est accompagné de la photocopie lisible d'un document officiel justifiant de l'identité du signataire. La liste des documents admis pour justifier de l'identité du signataire est fixée par l'arrêté mentionné.

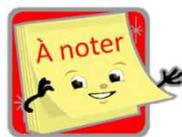
### Nid de frelons

Lundi 22 août, les pompiers de Meyssac se sont déplacés pour retirer un nid de frelons qui s'était logé dans une petite niche extérieure de l'église à 12 mètres de haut environ et présentait un danger, en particulier pour les ouvriers travaillant sur le chantier de restauration. L'intervention d'un camion de Brive muni d'une nacelle a été nécessaire pour cette opération. C'est M. Lacoste de Meyssac, protégé par une combinaison spéciale, qui s'est chargé de pulvériser l'insecticide et de récupérer le nid.

**Les pompiers ne font ce type d'opération que lorsqu'il s'agit d'un bâtiment public.**



### Pub



### Nouvelle entreprise à Noailhac

#### Charpente / Ouvrages bois

Constructions à ossature bois

Bardages bois, bois composite, panneaux de façade, revêtements extérieurs

Terrasses bois exotiques, bois résineux, bois composites

Parquets massifs, parquets contrecollés, sols stratifiés et PVC souples

Lambris bois, revêtements intérieurs

Travaux d'isolation, Isolation Thermique Intérieure ou Extérieure

Rémi Nadau

La Guille 19500 NOAILHAC

06 38 49 60 96 remi.nadau@gmail.com



#### Charpente / Ouvrages bois

Rémi Nadau

06 38 49 60 96



### L'école des temps anciens à nos jours

Le 18 juin 2016, les élèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal Noailhac-Lagleygeolle ont offert à leurs familles un spectacle de fin d'année scolaire désopilant. Sous le préau de l'école de Lagleygeolle où une estrade avait été dressée pour la circonstance, les élèves **d'Hélène et Arnaud Laurensou**, ont alterné des chants appris au cours de l'année et des sketches longuement répétés.



Les plus jeunes ont présenté des saynètes parodiant l'école des années 80, puis 60 ou 30, suivies d'évocations de l'école au Moyen-Âge et même à la préhistoire, pour terminer par leur classe, revue et corrigée. Portant fièrement les costumes créés par **Dominique Mézan**, ils ont joué avec beaucoup d'assurance.

Du début à la fin, les traits d'humour à l'adresse des parents, des grands-parents et même du maître, ont fait mouche. Tous ont ri aux larmes, surpris par la gouaille des acteurs, débutants certes, mais néanmoins très sûrs d'eux. Après cette divertissante présentation, difficile de savoir si l'école c'était mieux avant...

Pour terminer le show qui a enchanté les spectateurs, les enfants ont fait la démonstration de leur adresse en manipulant des cerceaux, balles, foulards ou assiettes. Ils ont été entraînés par **Éléonore Saulenc**, qui chaque semaine anime le temps périscolaire.

Dany L.

### Goûter du temps périscolaire en images



Dominique Mézan



Le RPI Noailhac / Lagleygeolle a retrouvé un nouveau souffle avec l'ouverture à la rentrée de septembre 2016 d'une moyenne section maternelle à Noailhac. (voir NI de Juillet 2016). De nouveaux aménagements et matériels, une autre organisation, une bonne coopération entre les mairies ont permis cette année l'accueil de **34 élèves** dans de très bonnes conditions.

### Les vendanges à l'école

Pour NI, les élèves de Noailhac nous font vivre en images les vendanges de la treille de la mairie. Tout un évènement ! Merci à leur enseignant, Monsieur Laurensou, pour son aimable collaboration.

**Aujourd'hui nous avons vendangé le raisin de la treille de l'école. La veille, le maître a commencé la vendange en ramassant les grappes les moins accessibles.**

**Nous avons commencé par égrainer les grappes de raisin. Puis le maître nous a montré le fonctionnement du pressoir (merci à maître Pierre de Jugeals pour son pressoir).**



**Puis chacun notre tour, nous avons foulé et mis une louche de grains dans la cuve.**





## Les vendanges à l'école (suite)

Ensuite, il a fallu presser les grains foulés. Pour cela, nous avons demandé aux plus costauds un petit peu d'aide (merci Justine).



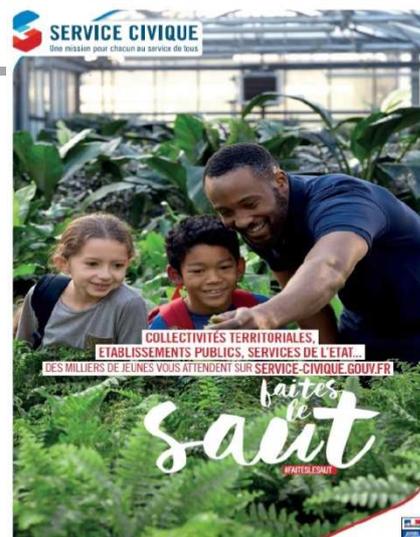
Hummm, ils sont bien mûrs ces raisins. Nous avons pressé 6 litres de jus de raisin ce matin. Il a fallu attendre un petit peu avant de le boire.

Le maître a filtré une dernière fois le jus afin d'enlever les petits dépôts restants.

Et enfin, nous avons pu le déguster.



## Engagez-vous en mission de Service Civique



Le Service Civique s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Indemnisé 577 € par mois, il permet de s'engager sans condition de diplôme dans une mission d'intérêt général au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité...

En France ou à l'étranger et dans 9 domaines d'action : solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, aide humanitaire.



**ÉCOLES TULLE VEZÈRE AS CONTRIBUER AUX ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, PÉDAGOGIQUES ET CITOYENNES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE.**

OÙ ? Tulle (19 - Corrèze)

- QUOI ?**
- Participer à l'accueil du matin ;
  - Faciliter la transition entre le temps scolaire et les activités périscolaires ;
  - Contribuer à l'organisation de l'espace ;
  - Préparer les rencontres avec les parents et leur information ;
  - Contribuer à l'organisation et à l'animer l'école ;
  - Accompagner une sortie scolaire ;
  - Aide à l'animation des...



**TULLE CLG CLEMENCEAU CONTRIBUER À L'ORGANISATION DU TEMPS LIBRE DES ÉLÈVES INTERNES EN DÉVELOPPANT DE NOUVELLES ACTIVITÉS.**

OÙ ? Tulle (19 - Corrèze)

**QUOI ?** Le jeune en service civique doit, sur la période de 17h à 22h et le mercredi, proposer des activités pédagogiques, éducatives et citoyennes originales et complémentaires qui sont habituellement proposées. Les missions du volontaire seront précises en fonction des projets et des spécificités de l'établissement, et choisies parmi les...



**USSEL LYC VENTADOUR SOUTIEN AUX ACTIONS ET PROJETS DANS LES DOMAINES DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE ET DU SPORT.**

OÙ ? Ussel (19 - Corrèze)

**QUOI ?** Le volontaire pourra participer à plusieurs types d'actions et de projets, ayant trait à la fois à l'éducation artistique et culturelle (EAC) ainsi qu'à la pratique sportive en lien avec les enseignements d'EPS ou les activités menées au sein de l'association sportive de l'établissement (UNSS) Dans le cadre des projets spécifiques (résidence d'artiste, classe à projet artistique...)



**Pour en savoir plus sur les missions au sein de l'éducation nationale**

**RDV sur :**

<http://www.service-civique.gouv.fr/>

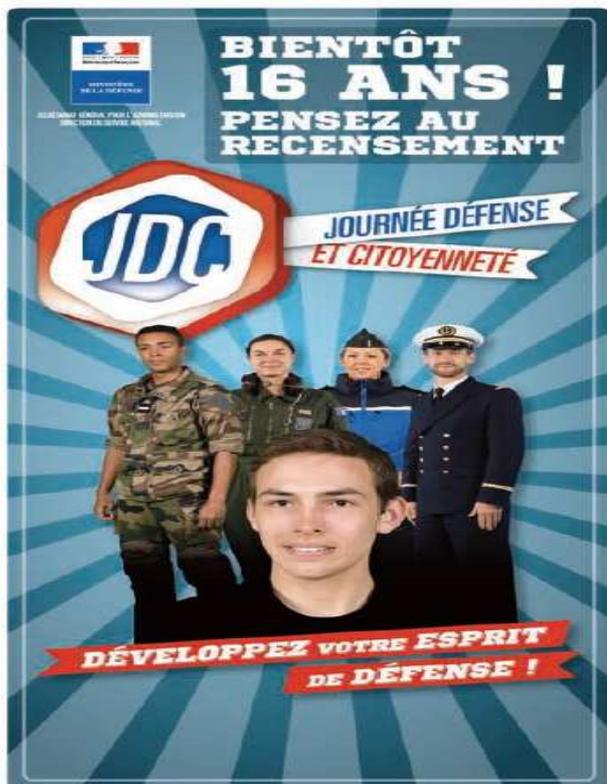
<http://pedagogie.ac-limoges.fr/ia19/#&panel1-3>

**ou contacter directement le service Communication de la DSDEN 19 au**

**05 87 01 20 41**

## Recensement des jeunes - Centre du service national de Limoges

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet :

<http://www.mon-service-public.fr>  
en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16ème anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

88 rue du pont Saint-Martial 87000 Limoges

**Accueil téléphonique uniquement :**  
**05 55 12 69 92**

Du lundi au jeudi de : 08h30 à 11h45 / 13h30 à 16h00

Le vendredi de : 08h30 à 11h45 / 13h30 à 15h30

[csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr)



**fil santéjeunes**  
Le lien qui te libère...

<http://www.filsantejeunes.com>

### NOUVEAU !

**La maison des Ados**  
**Un espace branché à l'écoute des ados et des jeunes adultes 11-25 ans**  
2, av du Président Roosevelt BRIVE  
Lundi-mercredi-venredi  
Sans RDV de 14 h à 17 h  
05 55 93 10 00  
[maison.ados@pep19.org](mailto:maison.ados@pep19.org)

**Un site à voir absolument !**

**mission locale**  
ARRONDISSEMENT DE BRIVE-LA-GAILLARDE

La mission locale est un espace indispensable pour vous les jeunes de 16 à 25 ans ! Elle vous accompagne dans la construction de vos parcours d'insertion sociale et professionnelle. Elle vous facilite l'accès aux différents services et organismes susceptibles de vous aider. Tous ses services sont gratuits. Vous n'y êtes jamais allés ? Alors c'est dit... Rendez-vous à la mission locale de Brive ! On vous y attend !

<http://www.missionlocalebrive.fr/>

Mission Locale de l'arrondissement de Brive  
8, avenue André Jalinat - 19100 Brive  
Tél : 05 55 17 73 00 - [contact@missionlocalebrive.fr](mailto:contact@missionlocalebrive.fr)

## Le coin des jeunes

### La ligue de l'enseignement FAL de la Corrèze recherche des jeunes volontaires pour plusieurs belles missions de service civique.

Vous connaissez peut-être autour de vous des jeunes qui se retrouvent sans inscription scolaire ou universitaire, sans travail, et qui auraient envie de donner du temps à un beau projet collectif au service de l'intérêt général et de toucher pour cela une indemnité ?

**Merci de leur transmettre cette information.  
Qu'ils n'hésitent pas à appeler la FAL !**

Exemples de missions proposées, pour lesquelles nous cherchons encore des jeunes :

Co-construire et faire vivre un projet qui consistera à transmettre à d'autres jeunes les principes Liberté, Égalité, Fraternité, Laïcité (avec des films, des expos, des conférences, et d'autres médias à inventer ensemble).

Développer une action culturelle et sociale autour de Lire et faire lire : « Lire faire lire et favoriser l'égalité! » / Une mission particulière sera proposée sur le secteur de la Haute-Corrèze.

Soutenir les associations affiliées à la FAL, en appuyant le travail du service Vie Associative, en aidant à la mise en place de formations de bénévoles, en suscitant une vie de réseau.

Éducation artistique et spectacle vivant (Autour du projet départemental Acteurs Juniors)

S'immerger dans un évènement culturel et contribuer à sa réussite (Festival Jazz Du Bleu en hiver / cette mission est portée par le théâtre de Tulle et non par la FAL, mais nous sommes partenaires, et ... la mission est encore à pourvoir alors que le festival a lieu en janvier.)

**Hélène Lacassagne**  
**Secrétaire Générale**  
**Ligue de l'enseignement FAL de la Corrèze**  
[sg@fal19.fr](mailto:sg@fal19.fr)  
[www.fal19.fr](http://www.fal19.fr)  
**05 55 26 74 30**  
**06 76 47 41 08**

## Lu, Vu, Entendu



### SOLIHA Solidaires pour l'habitat

Un accompagnement pour mieux **Adapter, Isoler et Chauffer** votre logement.  
Aide à l'adaptation de logements et maintien à domicile.  
Aide rénovation thermique : propriétaires occupants et propriétaires bailleurs.  
Pour plus de renseignements, consulter le site internet de la mairie : [www.noilhac19.fr](http://www.noilhac19.fr) :  
« Infos pratiques » « Infos logement ».

# ADAPTER

VOTRE LOGEMENT

-  VISITE A DOMICILE
-  ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE
-  TRAVAUX ADAPTES AUX BESOINS
-  MONTAGE DE DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTIONS

*Nous vous aidons à rendre votre logement accessible et adapté*

CORREZE

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

05 55 20 58 64   
14 Avenue Victor Hugo, 19000 TULLE   
[contact.correze@solihha.fr](mailto:contact.correze@solihha.fr) 